

4. ordentliche Mitgliederversammlung vom 18. April 2026
4^e Assemblée générale du 18 avril 2026
4^a Assemblea ordinaria dei membri del 18 aprile 2026



Sperrfrist/Embargo: Samstag, samedi, sabato 18.04.2026, 12.00 Uhr, 12h00, 12.00 ore
Es gilt das gesprochene Wort/C'est le texte oral qui fait foi/Fa testo il discorso orale

www.proschweiz.ch / www.prosuisse.info / www.prosvizzera.ch

Neutralité Suisse ou guerre en Suisse

**Discours du 18 avril 2026, prononcé lors de
l'Assemblée générale ordinaire de PRO SUISSE
Salle polyvalente de la caserne de Berne, Berne**

par Christoph Blocher,
ancien conseiller national et ancien conseiller fédéral

La version écrite peut être consultée à partir du 18 avril 2026, 12h00, sur

www.prosuisse.info

www.blocher.ch

www.udc.ch

La version écrite et la version orale font foi. L'orateur se réserve le droit, de s'écarter largement du manuscrit.

Table des matières

I.	Le miracle Suisse	3
II.	Épargnée par les guerres	4
III.	L'année clé: 1938	6
IV.	Et aujourd'hui?	7
V.	La neutralité comme élément d'identification	8

M. le président,
Chères et chers membres, chers invités de Pro Suisse,
Fidèles compatriotes, chères concitoyennes, chers concitoyens, chers
Confédérés,
Chères Suissesses, chers Suisses!

I. Le miracle Suisse

L'économiste Friedrich Engels, un communiste, parcourut au milieu du XIX^e siècle l'ensemble des pays européens et constata, peu avant la fondation de l'État fédéral suisse – donc avant 1848 –, que tous les pays d'Europe comptaient économiquement – à une exception près: la Suisse. Elle était petite, ne disposait d'aucune ressource naturelle, d'aucun marché intérieur et d'aucun accès à la mer. La Suisse occupait une position topographique impossible avec un véritable verrou alpin. Avec ses quatre langues, elle n'était pas, selon lui, un pays où la communication était possible.

Il se moquait de la «liberté des éleveurs de bétail» et parlait (littéralement) de «barbarie», de «stagnation» et de «lutttes tribales du proto-helvétisme». La Suisse – poursuivait Engels – n'était qu'un «vestige d'une époque historique révolue».

D'un point de vue économique, Engels, malgré toutes ses exagérations, n'avait pas tout à fait tort. Avec de tels obstacles économiques, la Suisse n'était pas vraiment bénie en facteurs de réussite; elle aurait même dû être vouée à la disparition.

Mais faisons un saut: comment la Suisse s'est-elle développée?

De l'ancien pauvre de l'Europe est devenue l'une des nations les plus prospères du monde. Elle figure régulièrement en tête des classements internationaux en matière de prospérité comme de satisfaction. Elle a tiré parti de sa pauvreté et ignoré ses désavantages économiques structurels.

C'est le cas particulier de la Suisse, avec une forme d'État qui a su conduire au succès.

Cela tient du miracle!

La devise était la suivante:

Entretenir des relations amicales et ouvertes avec le monde entier, agir économiquement à l'échelle globale, mais sans jamais abandonner la capacité de façonner son propre pays. Agir de manière souveraine.

Cela signifie: **indépendante à l'extérieur, libérale à l'intérieur, dotée de droits civiques uniques au monde, construite sur le fédéralisme, fondée sur l'économie de marché, mais souveraine. La Suisse s'est donnée elle-même les règles de la vie en société.** Ou, comme l'exprima Johannes Furrer, le premier président du Conseil fédéral du nouvel État fédéral suisse de 1848, face aux ingérences internationales: «La Suisse indépendante continuera de se gouverner elle-même!»

II. Épargnée par les guerres

Il n'y a toutefois pas que la réussite économique qui force l'admiration, mais aussi la capacité à vivre en paix. Depuis plus de deux siècles, notre pays a su se défendre sans jamais devoir mener de guerre. La Suisse a toujours su une chose essentielle: «Si vis pacem para bellum.» Ou en français: «Si tu veux la paix, prépare la guerre.»

Dans notre voisinage immédiat, des guerres terribles ont éclaté, mais la Suisse est restée épargnée et a pu préserver la paix.

Nous devons cette paix à une autre particularité de notre pays, à savoir la **neutralité suisse** – non pas une neutralité quelconque, mais **bien la neutralité propre à la Suisse**. Nous lui devons une Suisse sans guerre. C'est la **neutralité perpétuelle, armée et intégrale** – la maxime de défense qui a fait ses preuves pour un petit État comme la Suisse.

Cette maxime s'est révélée, dans la réalité historique, plus que convaincante:

- En **1856/57**, le **roi de Prusse** menaça d'envoyer jusqu'à 150 000 soldats pour reprendre possession de la **principauté de Neuchâtel**. La Suisse résista: elle conserva Neuchâtel comme canton, tandis que le roi de Prusse ne garda que le titre de «prince de Neuchâtel».
- En **1859/60**, certains esprits échauffés voulurent entraîner la Suisse dans **l'affaire de la Savoie** et provoquer une guerre contre la France. Des neutres raisonnables comme Alfred Escher ont **heureusement empêché cela**, en invoquant la neutralité suisse.
- Un danger encore plus grand surgit en **1870/71 avec la guerre franco-allemande**. La situation devint particulièrement dangereuse lorsqu'une armée française en déroute, commandée par le général Bourbaki, fut repoussée vers la frontière jurassienne. En invoquant la neutralité suisse, il fut possible de désarmer et d'interner en Suisse l'armée française de Bourbaki, totalement démoralisée, **sans que l'Allemagne ni la France ne prennent de mesures de rétorsion**.

- Lors de la terrible **Première Guerre mondiale** (1914 à 1918), qui fit environ 17 millions de morts, la Suisse fut à nouveau épargnée. Les belligérants respectèrent la **neutralité suisse**. L'ennemi fut tenu à distance grâce à la neutralité perpétuelle, armée et intégrale. Ainsi, on ne créait aucun motif d'attaque et l'on dissuadait par la présence de l'armée. La dissuasion était l'exigence de l'époque – ce que l'on appelle, sur le plan militaire, **la dissuasion**. Cela signifie: que, même si un agresseur décidait d'attaquer malgré la position neutre, il devait s'attendre à subir des pertes trop élevées. Une attaque ne devait pas être rentable pour l'agresseur. **La Suisse traversa l'horrible Première Guerre mondiale sans guerre sur son propre territoire.**
- La neutralité perpétuelle, armée et intégrale, avec sa dissuasion, joua également un rôle majeur dans **l'enfer de la Seconde Guerre mondiale** (1939–1945), qui laissa derrière lui entre 60 et 80 millions de morts. Au total, 800 000 hommes (soit tout de même 20% des 4 millions d'habitants de l'époque) surveillaient le territoire national. Tous les cols alpins, les ponts, les tunnels et les installations industrielles étaient préparés à la destruction. Il ne s'agissait pas seulement d'«être neutre», mais aussi de cette dissuasion – tel en était le but. Et c'est ainsi que la Suisse put préserver les **pilliers de son État – souveraineté, démocratie, liberté, fédéralisme – même durant cette période extrêmement difficile**, bien qu'elle fût entièrement entourée par l'Allemagne hitlérienne et l'Italie mussolinienne.

Mais la Suisse dut d'abord reconquérir **cet important instrument de paix – la neutralité suisse** – avant le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, car elle l'avait négligé, dans un élan de politique de paix, après la Première Guerre mondiale.

Car en 1920, dans une euphorie pacifiste, elle adhéra à la Société des Nations. La classe politique exhorta alors les citoyens: la Suisse avait affirmé qu'elle avait urgemment besoin de cette ouverture et qu'elle devait s'adapter au monde – c'est ainsi que l'on s'exprimait déjà à l'époque. Les mêmes refrains résonnent aujourd'hui à propos de l'adhésion à l'ONU, de la soumission à l'Union européenne ou de l'entrée dans l'OTAN. Mais, comme aujourd'hui, il en allait ainsi: tout n'était que bruit et fumée. On sacrifia ainsi **la neutralité intégrale. Elle ne pouvait plus être perpétuelle et armée qu'à titre permanent, mais elle ne pouvait plus être intégrale.** Les mesures de contrainte non militaires, telles que les sanctions économiques, les restrictions diplomatiques et bien d'autres encore, durent être appliquées par la Suisse sur ordre de la Société des Nations.

La majorité des Suisses croyait alors naïvement – comme beaucoup de Suisses le pensent de nouveau aujourd’hui et surtout au sein de la classe politique – qu’une organisation internationale garantirait une sécurité globale et la paix mondiale. C’étaient les années folles, les «années vingt» dorées! Ainsi, la Suisse n’eut certes pas à participer aux mesures militaires de la Société des Nations, mais bien aux mesures non militaires. Fin de la neutralité intégrale!

III. L’année clé: 1938

Or l’abandon de la neutralité intégrale par la Suisse se retourna amèrement contre elle. La Suisse se retrouva effectivement bientôt prise entre les blocs de cette organisation.

Elle conduisit notre pays, dans les années 1930, dans une impasse en matière de politique extérieure. Lorsque les troupes de Mussolini attaquèrent l’Éthiopie, la Suisse dut reprendre à son compte les sanctions économiques imposées par la Société des Nations contre l’Italie, et Mussolini menaça alors ouvertement la Suisse de guerre: il avait, disait-il, les yeux tournés vers le Tessin, parce que la Suisse avait perdu sa neutralité et sa cohésion, et qu’elle devait un jour se disloquer comme tant de petits États.

Il devint clair pour chacun, jusqu’au dernier, à quel point cette neutralité restreinte était dangereuse. **La Suisse dut** – afin de ne pas risquer une guerre avec son voisin du sud – **revenir impérativement à la neutralité intégrale.** Au Conseil national, le conseiller fédéral Giuseppe Motta déclara donc en 1938: **«De l’avis du Conseil fédéral, la Confédération doit exprimer clairement, sans hésitation, qu’elle ne peut se satisfaire d’une neutralité différenciée, mais que celle-ci doit être pleine et entière, conformément à sa tradition séculaire.»**

Lors d’une assemblée populaire, le conseiller fédéral Motta s’exclama, sous les acclamations de l’assistance: **«À l’avenir, il n’y aura plus de neutralité différenciée. Après une brève période durant laquelle nous avons sincèrement cru pouvoir nous permettre une neutralité moins rigoureuse, notre politique extérieure revient à sa voie traditionnelle. La neutralité redevient ce qu’elle avait été durant des siècles: illimitée et éternelle.»**

Oh – mesdames et messieurs – que cela est vrai. Où est aujourd’hui le représentant du Département des affaires étrangères, qui laisserait échapper de telles paroles empreintes de force?

Un soupir de soulagement audible parcourut alors tout le pays. Chacun se réjouissait que le cauchemar de la soi-disant «neutralité différenciée» fût enfin terminé.

Le conseiller fédéral Rudolf Minger déclara, soulagé: **«Dieu soit loué, ce cauchemar est terminé!»**

Monsieur le conseiller fédéral Cassis, suivez l’exemple de votre prédécesseur tessinois Giuseppe Motta – il n’est pas encore trop tard pour cela!

Car c’était également le même Motta qui, en 1920, comptait parmi les plus ardents partisans de l’adhésion de la Suisse à la Société des Nations. Tout aussi fougueusement que vous – monsieur le conseiller fédéral Cassis – vous engagez en faveur des sanctions contre la Russie, du rapprochement avec l’Union européenne, des décisions de l’ONU et de bien d’autres choses inutiles mais dommageables.

Motta comprit à temps – et c’est là que réside sa grandeur – qu’en 1920, il avait égaré le peuple suisse en l’entraînant dans une organisation internationale.

Il se tourna donc, en 1938: **vers un retour vers l’avenir.** Et cela fut une bénédiction pour la Suisse.

Le retour à la neutralité intégrale de la Suisse n’a pas seulement empêché la guerre avec l’Italie, mais bien davantage: cette décision essentielle intervint seulement quelques mois avant le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale.

C’est cette neutralité suisse – la neutralité intégrale – qui assura à la Suisse la paix durant cette Seconde Guerre mondiale meurtrière.

IV. Et aujourd’hui?

Mesdames et Messieurs

Aujourd’hui, nous nous retrouvons à nouveau dans une situation semblable à celle de 1920: celle de l’abandon de la neutralité globale. Le débat au Conseil national l’a montré: la majorité de la classe politique ne veut plus de neutralité suisse, quelle qu’elle soit.

Non seulement la neutralité intégrale a été rejetée, mais même la neutralité armée permanente. Même une contre-proposition se limitant à la neutralité militaire a été écartée.

Ainsi, le **danger de guerre pour la Suisse augmente considérablement!** Les responsables politiques veulent avoir les mains libres dans les affaires étrangères et dans la conduite de conflits. La population, souffrante et dépourvue de pouvoir, se retrouverait seule et sans protection.

C'est exactement ce qui s'est produit en 2022: la Suisse a cédé **sous la pression des États-Unis et des grandes banques suisses – et elle a repris les sanctions de l'Union européenne contre la Russie, en contradiction totale avec la neutralité.** Par cette décision, le Conseil fédéral fit de **la Suisse une partie au conflit – et cela face, de surcroît, à une puissance nucléaire.**

Par conséquent, la neutralité suisse a subi de graves dommages vis-à-vis de tous les États. Cette violation de la neutralité a affaibli la crédibilité et la fiabilité de la Suisse. C'est pourquoi, mesdames et messieurs, **l'initiative sur la neutralité constitue une étape importante vers une Suisse sûre et pacifique.**

Sans cette neutralité, la guerre entrerait en Suisse.

Seule une telle neutralité globale crée de la crédibilité, de la fiabilité et de la confiance. L'adoption de cette initiative permettra de rétablir cela.

En résumé, nous constatons ceci:

La neutralité signifie:

- La Suisse **n'est la partie belligérante de personne.** Cela vaut non seulement sur le plan militaire, mais de manière intégrale.
- Grâce à la **neutralité armée**, un adversaire potentiel doit conclure, dans une analyse coûts-bénéfices, **qu'une attaque ne serait pas avantageuse.**

Quiconque veut relativiser ou flexibiliser cette neutralité, quiconque envisage un rapprochement avec l'OTAN, une adhésion à celle-ci ou encore l'intégration dans une alliance militaire de l'Union européenne, accepte en fin de compte l'inverse de la paix en Suisse: à savoir la guerre.

V. La neutralité comme élément d'identification

En tant qu'entrepreneur actif à l'international, j'ai toujours fait la même expérience: à l'étranger, nous, Suisses, sommes appréciés précisément pour notre neutralité. Combien de fois, lors de mes voyages, des personnes d'origines les plus diverses m'ont-elles exprimé leur reconnaissance pour la neutralité suisse!

Il est facile de le prévoir: si nous renonçons à cette neutralité, plus personne ne s'intéressera à nous. La Suisse se priverait alors d'un pilier essentiel de son succès. Car c'est la neutralité qui donne à la Suisse sa valeur actuelle.

Ce monde a besoin, quelque part sur la planète, d'un lieu neutre où les parties en conflit, ceux qui mènent la guerre, puissent à nouveau se parler et négocier la paix.

La neutralité suisse constitue aussi, pour cette raison, une contribution précieuse à la paix mondiale!